

## Communiqué de presse

Morges, le 31 août 2015

Tarifs 2016

# Baisse du prix de l'électricité pour tous les clients

Romande Energie diminue les tarifs régulés de l'électricité pour l'ensemble de ses clients, particuliers et professionnels. La baisse de la part des tarifs relative à l'énergie et la stabilité du coût de l'utilisation du réseau électrique régional de Romande Energie permettent de compenser la forte hausse du coût du réseau de transport (THT) décidée par Swissgrid et l'augmentation de la contribution des consommateurs au programme de la Confédération soutenant la production d'électricité d'origine renouvelable (RPC).

Romande Energie a publié ce jour les tarifs d'électricité régulés qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle se réjouit d'annoncer à ses clients ménages une diminution moyenne de 2% de leur tarif intégré (réseau + énergie *Terre Suisse* + RPC). Les clients professionnels qui sont restés dans le marché régulé bénéficient également de baisses de tarif, de l'ordre de 5%.

En effet, la baisse ou la stabilité des composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie - soit l'électricité et le réseau électrique régional - compensent l'impact que la hausse de la rémunération du réseau de transport à très haute tension de Swissgrid (+ 15%) et de la taxe RPC de la Confédération (+18%) vont avoir sur la facture de l'ensemble des ménages suisses.

### Energie moins chère ; coûts du réseau régional stables

Représentant 35% du prix total de l'électricité, la part des tarifs relative à l'énergie diminue sensiblement. Par exemple, elle affiche une baisse de 6% pour les ménages alimentés avec l'offre de référence *Terre Suisse* et consommant 2'500 kWh/an, ce qui correspond à la consommation de la majorité des clients particuliers de Romande Energie.

Cela s'explique par les conditions d'approvisionnement favorables dont bénéficie Romande Energie, les prix de l'électricité étant bas sur les marchés suisse et européen.

Après avoir connu 5 baisses successives (2011-2015), la part « réseau électrique régional » du prix de l'électricité reste, quant à elle, stable entre 2015 et 2016. La poursuite de l'optimisation des processus et des efforts de maîtrise des coûts permettent, en effet, de compenser le surcoût induit par les importants investissements consentis pour l'entretien et la modernisation des infrastructures de distribution.

### Choisir la provenance et la composition de son électricité

Offre de référence de Romande Energie, *Terre Suisse* propose une électricité 100% produite en Suisse et reflétant le mix de production du pays (actuellement environ 60% d'énergie d'origine hydraulique et 40% d'origine nucléaire).

Le client souhaitant une énergie de provenance 100% Suisse romande et 100% renouvelable peut opter pour l'offre *Terre Romande* ou, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour l'offre *Terre d'ici.* Cette nouvelle offre sera composée de 80% d'énergie d'origine hydraulique et de 20% d'électricité produite par les parcs solaires de Romande Energie dont la localisation pourra être choisie parmi 5 régions de Suisse romande.

Outre une garantie de provenance et de composition de l'énergie fournie, *Terre Suisse, Terre Romande et Terre d'Ici* proposent des informations et prestations en faveur de l'efficience énergétique.

Enfin, le client peut opter pour une électricité d'origine non déterminée via le *tarif standard*. Très légèrement moins cher que le tarif de référence *Terre Suisse*, il ne permet pas de bénéficier d'outils spécifiques pour diminuer sa consommation énergétique.

Des informations détaillées sur les prix 2016 sont disponibles sur <u>www.romande-energie.ch/tarifs2016</u>. Un simulateur est également mis à la disposition des clients qui souhaitent évaluer le montant de leur future facture.

#### Notes à la rédaction

- Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.
- Le prix de l'électricité est composé :
  - o du coût de l'énergie (kilowattheure)
  - o du coût des réseaux (timbre)
  - des taxes et émoluments de la Confédération (dont RPC), du canton et des communes.

Le coût des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- o réseau régional (timbre d'acheminement), relevant de Romande Energie;
- o réseau national très haute tension (timbre de transport), relevant de Swissgrid SA;
- o énergie de réglage (services système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble un peu plus de 75% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Représentant les 25% restants, le réseau national de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

 Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie. Les clients des partenaires de Romande Energie Commerce (société commerciale dont font aussi partie SIE SA, les Forces Motrices de l'Avançon et les services industriels de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Bussigny) bénéficient du même tarif énergie mais d'un tarif réseau régional différent.

Les concernant, il convient de se référer aux tarifs intégrés publiés sur <u>www.romande-energie.ch/tarifs2016</u>

#### Contact

Karin Devalte Responsable de la Communication

Tél. fixe: 021 802 95 67 Mobile: 079 386 47 67

Courriel: <u>karin.devalte@romande-energie.ch</u>

#### Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'énergie ainsi que les **services énergétiques**.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficience énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch